

ACHATS PUBLICS

**Plateforme Fournisseurs
et Candidats
à la Commande Publique**

**Achats Publics
Centre de Gestion
41 rue des métiers - Zac des Playes
83140 SIX-FOURS**

Tél : 04 94 946 946

Mail : referencement@achatspublics.fr

Plateforme Acheteurs et Entreprises :
www.achatspublics.fr

RÉFÉRENCEMENT NATIONAL

Formulaire PDF REMPLISSABLE

Pdf à Imprimer après Saisie des Renseignements,
pour Signature et/ou Tampon.

Retour par Mail et/ou Courrier Postal

NOTE EXPLICATIVE

Achatspublics.fr, votre accès simplifié à la commande publique :

Une fiche Fournisseur pour être identifié et contacté directement, une veille personnalisée sur les appels d'offres pour ne manquer aucune opportunité.

- **Visibilité renforcée auprès des acheteurs publics :**

Votre **fiche fournisseur** intègre notre base de référencement, pour consultation et mise à disposition concurrentielle auprès des acheteurs publics dans deux contextes complémentaires :

- > Les **marchés de gré à gré** : marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable, pour lesquels les acheteurs sollicitent directement les entreprises.
Marchés de Fournitures et Services < à 60 000 € HT et de Travaux < à 100 000 € HT.
- > Le **sourcing** : pratique par laquelle les acheteurs identifient et évaluent des fournisseurs potentiels en amont du lancement d'une procédure, afin de garantir transparence, compétitivité et efficacité dans l'attribution des marchés.

- **Veille personnalisée sur les appels d'offres :**

Un spécialiste analyse votre activité et **configure pour vous un profil** d'alerte sur-mesure, couvrant l'ensemble des Appels d'Offres et Marchés à Procédure Adaptée (MAPA) correspondant à vos domaines d'intervention.

Si votre entreprise exerce plusieurs activités, plusieurs profils peuvent être paramétrés pour un ciblage plus précis.

Les annonces identifiées sont regroupées et transmises quotidiennement par e-mail aux destinataires de votre choix, pour un accès simple et rapide à toutes vos opportunités.



Pour recevoir la version numérique du document :

1. Scannez le QR code
2. Complétez le formulaire en ligne
3. Recevez le PDF interactif directement dans votre boîte mail



RÉFÉRENCIEMENT NATIONAL FOURNISSEUR et Candidat

Cadre réservé à ACHATS PUBLICS

Identifiant n°: AP-R-G/

Réception le :

Enregistré le :

INFORMATIONS LÉGALES et ADMINISTRATIVES :

RAISON SOCIALE :

Nom commercial / Sigle :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Site Internet :

Responsable des Marchés :

Mail Direct :

N° RCS / SIREN (9 chiffres) :

N° SIRET (14 chiffres) :

N° TVA (2 lettres + 11 chiffres) :

Forme Juridique :

Capital Social :

Code NAF/APE :

Année Création :

Chiffre d'Affaires HT :

Effectif Total :

Effectif R&D - Projet :

Effectif Production :

ZONE D'ACTIVITÉ

France

Europe

Internationale

Export : %

RB 3 : STATUT de l'ENTREPRISE

Maître d'oeuvre
Services

Équipementier
Sous-Traitant

Fabricant
Etudes et Conseils

SECTEUR (S)

COLLECTIVITÉS

Régulier

Occasionnel

Candidat

ADMINISTRATIONS NATIONALES

Régulier

Occasionnel

Candidat

Autre(s) Secteur(s) :

SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ (domaines d'activité détaillés - savoir-faire, technologies)

PRODUITS ou SERVICES PROPOSÉS

MARQUES (Fabriquées ou Commercialisées):

RÉFÉRENCIEMENT NATIONAL : Coût annuel de Traitement : 1050 €uros HT (soumis à TVA), soit 1260 €uros TTC

Création et mise en ligne de la fiche Fournisseur + Configuration et Activation du profil d'alerte + Réception des alertes avec accès direct aux appels d'offres identifiés

PERSONNE(S) A CONTACTER

Case à Cocher pour les contacts devant recevoir les Alertes par Mail :

Fonction :	Mail :
Fonction :	Mail :
Fonction :	Mail :
Fonction :	Mail :
Fonction :	Mail :

MOYENS DE FABRICATION - PARC MACHINES

RÉFÉRENCES CLIENTS - ADMINISTRATIONS - COLLECTIVITÉS

RÉFÉRENCES CLIENTS - Secteur PRIVÉ

RENSEIGNEMENTS DIVERS - Filiales, Agences, Usines

Numéro d'Agrément, Certification - ISO, AQAP, autre

RÉFÉRENCEMENT ANNUEL ACHATS PUBLICS

Création et mise en ligne de la fiche Fournisseur

Configuration et Activation du profil d'alerte

Réception des alertes et accès direct aux appels d'offres identifiés

Coût annuel de Traitement : 1 050 € HT (soumis à TVA)

soit 1 260,00 euros TTC

Règlement par VIREMENT ou par chèque

Signataire :

Fait à : le :

Signature / Tampon :

"Bon pour Accord"

Le retour du document implique l'acceptation des CGV au dos

ACHATS PUBLICS - RÉFÉRENCIEMENT NATIONAL

Plateforme Fournisseurs et Candidats à la Commande Publique

Les Seuils de la Commande Publique

Marché dit «de Gré à Gré» (Recours facultatif à la publicité) :

- Jusqu'à 60 000 € HT pour les Marchés de Fournitures et Services
- Jusqu'à 100 000 € HT pour les Marchés de Travaux

Les Marchés sans procédure ni publicité restent liés à des Obligations pour l'Acheteur Public:

- Choisir une Offre répondant de manière pertinente au besoin
- Respecter le principe de bonne utilisation des deniers publics
- Ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre au besoin

Marché À Procédure Adaptée (MAPA) :

- à partir de 60 000 € HT jusqu'à 90 000 € HT: Publicité adaptée avec libre choix du Support
- à partir de 90 000 € HT jusqu'aux seuils des Procédures Formalisées: Publication au BOAMP ou Journal d'Annonces Légales, Publicité sur le Profil d'Acheteur, et possibilité d'une Publicité dans une publication spécialisée.

APPELS D'OFFRES (Seuils Européens de Procédure formalisée) :

- 140 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services des autorités publiques centrales.
- 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services des autres pouvoirs adjudicateurs et pour les marchés publics de fournitures des autorités publiques centrales opérant dans le domaine de la défense.
- 432 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services des entités adjudicatrices
- 443 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services des entités adjudicatrices et pour les marchés de fournitures et de services passés dans le domaine de la défense ou de la sécurité.
- 5 404 000 € HT pour les marchés de travaux (hors Marchés de défense ou de sécurité)
- 5 538 000 € HT pour les marchés de travaux passés dans le domaine de la défense ou de la sécurité et Contrats de Concessions.

AchatsPublics.fr est rediffuseur des annonces du BOAMP (Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics) et du JOUE (Journal Officiel de l'UE).

Conditions générales de vente: Les présentes Conditions Générales de vente définissent les modalités et détails des services du référencement Achats Publics. Elles régissent les relations contractuelles entre AchatsPublics.fr et toute entreprise ou entité professionnelle, ci-après dénommée « l'entreprise », souhaitant bénéficier des services liés au référencement sur AchatsPublics.fr. Le contrat est formé à la réception du formulaire, retourné dûment complété et signé et/ou tamponné par l'entreprise, par voie postale ou électronique. Le retour du document emporte acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente. **Article 1 Objet:** 1.1 Les renseignements fournis par l'entreprise sont saisis et la fiche fournisseur est mise en ligne sur Achatspublics.fr 1.2 Le référencement inclut la configuration et l'activation du profil d'alerte par AchatsPublics.fr. 1.3 Les alertes sont transmises par e-mail au(x) destinataire(s) défini(s) dans le profil et regroupent les annonces identifiées. 1.4 Les services sont considérés comme livrés lorsque la fiche entreprise est mise en ligne et/ou le profil d'alerte activé. 1.5 Un accusé de saisie est envoyé au(x) mail fourni(s) par l'entreprise. **Article 2 Facturation et Conditions de règlement:** 2.1 Les services sont facturés selon les tarifs en vigueur sur le document signé. Les montants s'entendent hors taxes, la TVA au taux en vigueur est en sus. 2.2 Les factures sont payables à trente (30) jours date de facture, par chèque ou virement. 2.3 Le retour du document signé vaut commande ferme et définitive, sous réserve du droit de rétractation prévu à l'Art. 8 lorsqu'il est applicable. 2.4 Sous réserve de l'exercice du droit de rétractation lorsqu'il s'applique (Art. 8), le référencement ne peut être annulé après le traitement du dossier et implique l'acceptation du coût annuel correspondant. 2.5 L'entreprise garantit que le signataire dispose du pouvoir de l'engager. Le document revêtu de la signature et/ou du tampon commercial de l'entreprise est réputé émaner d'une personne habilitée. 2.6 Conformément aux articles L441-10 et D441-5 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, sans rappel préalable, l'application de pénalités de retard calculées au taux annuel de 15 % (ce taux ne pouvant être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur), ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, sans préjudice de toute indemnisation complémentaire sur justificatifs. 2.7 En cas de non-paiement ou de manquement, Achats Publics peut suspendre le référencement après mise en demeure restée sans effet pendant trente (30) jours. Les sommes dues restent exigibles. **Article 3 Durée:** 3.1 Le référencement est conclu pour une durée d'un (1) an. L'entreprise peut demander des modifications (profil d'alerte, données fiche fournisseur) sans frais supplémentaires. 3.2 L'entreprise reçoit, à date anniversaire, un dossier de renouvellement. Le référencement n'est pas reconduit tacitement. **Article 4 Responsabilité:** 4.1 Le référencement AchatsPublics.fr ne se supplée pas aux formalités officielles édictées par le Code de la commande Publique et les réglementations nationales et européennes, n'émane pas d'une source officielle mais d'une initiative privée, ne présente pas de caractère obligatoire et n'est susceptible d'aucune contrepartie formelle de contrats publics ou privés, ni de garantie de privilège. 4.2 Achats Publics est tenu à une obligation de moyens. Le référencement et la veille AchatsPublics.fr n'assurent en aucun cas la conclusion de contrats publics ou privés et ne peut garantir la réception d'annonce ou de contact direct. 4.3 Le service de veille repose sur la collecte et le traitement automatisée d'avis publiés sur des sources tierces et sur leur transmission par voie électronique. À ce titre, Achats Publics ne garantit ni l'exhaustivité, ni l'exactitude, ni la réception effective des alertes. L'entreprise reconnaît qu'une annonce peut ne pas lui être transmise pour des raisons indépendantes de la volonté ou du contrôle d'Achats Publics, notamment : non-publication, publication tardive ou erronée par la source, absence de collecte d'un avis par le système, inadéquation entre l'avis et les critères du profil d'alerte, interruption, panne ou dysfonctionnement des services de veille, d'hébergement ou de messagerie, classement du message en courrier indésirable, ou tout incident affectant les réseaux de communication électronique. Il appartient à l'entreprise de s'assurer de la pertinence des annonces reçues via son profil d'alerte, qu'elle peut faire modifier sans frais conformément à l'Article 3.1. En conséquence, la responsabilité d'Achats Publics ne saurait être engagée à raison de la non-réception d'une alerte, d'un avis manqué, d'une candidature non déposée ou d'un marché non remporté. **Article 5 Exploitation:** 5.1 Le traitement des référencements Achats Publics, la transmission des alertes et plus globalement le site internet achatspublics.fr et ses fonctionnalités, sont assurés par DESIA, Société à responsabilité limitée au capital de 4800 €, immatriculée au RCS de Paris, Siret : 80787444100015 - Siren 807874441 - TVA : FR56807874441 - NAF : 6312Z. Siège social au 13 bis avenue de la Motte-Picquet 75007 Paris. 5.2 Le Centre de Gestion, Siret : 80787444100031, est situé au 41 rue des Métiers-les Playes 83140 Six-Fours. **Article 6 Droit applicable et juridiction compétente:** 6-1 Les présentes sont régies par le droit français. Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes est soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie. **Article 7 Données personnelles:** 7-1 Conformément au RGPD, l'entreprise dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données. 7-2 Le retour du formulaire vaut consentement de la collecte et du traitement des données dans le cadre strict du référencement. 7-3 Les données ne sont ni vendues ni transmises à des tiers non autorisés. **Article 8 Droit de rétractation - (Entreprise employant 5 salariés ou moins):** 8-1 Les contrats étant conclus sans présence physique simultanée des parties, ils constituent des contrats conclus à distance au sens du Code de la consommation. 8-2 En application de l'article L221-3 du Code de la consommation, l'entreprise employant cinq (5) salariés au plus, et si l'objet du présent contrat n'entre pas dans le champ de son activité principale, bénéficie d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat (réception du document signé), sans motif ni frais. 8-3 Ce droit s'exerce par toute déclaration dénuée d'ambiguïté adressée à Achats Publics, par courrier au Centre de Gestion - 41 rue des Métiers, ZAC Les Playes, 83140 Six-Fours, ou par mail: referencement@achatspublics.fr